

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de GRAND-CHAMP
 Lotissement "Route de KERMOCH"

PLAN DE VENTE - Lot n°2

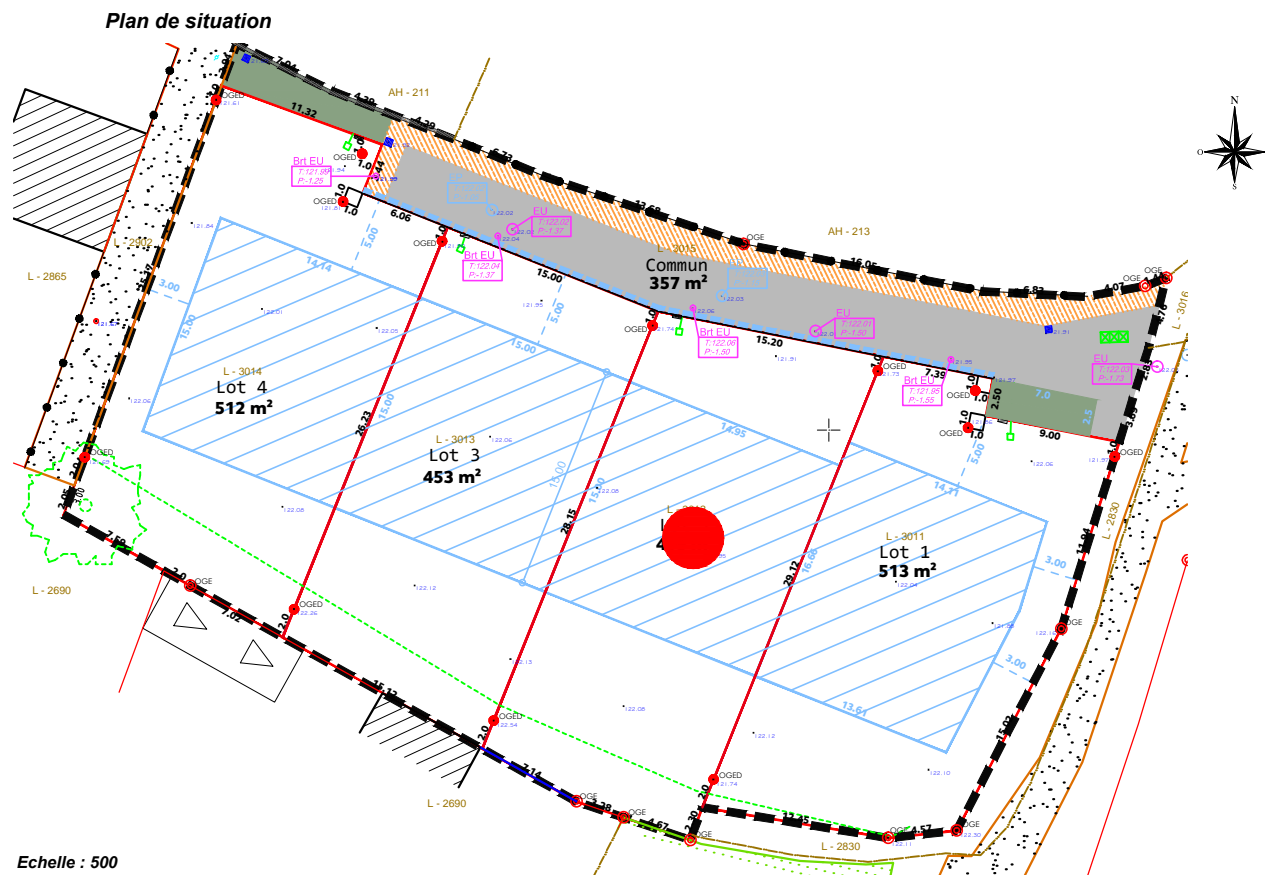
PA n° 56 067 21 Y0003 du 20 Janvier 2022

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme :
(Créé par ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015).

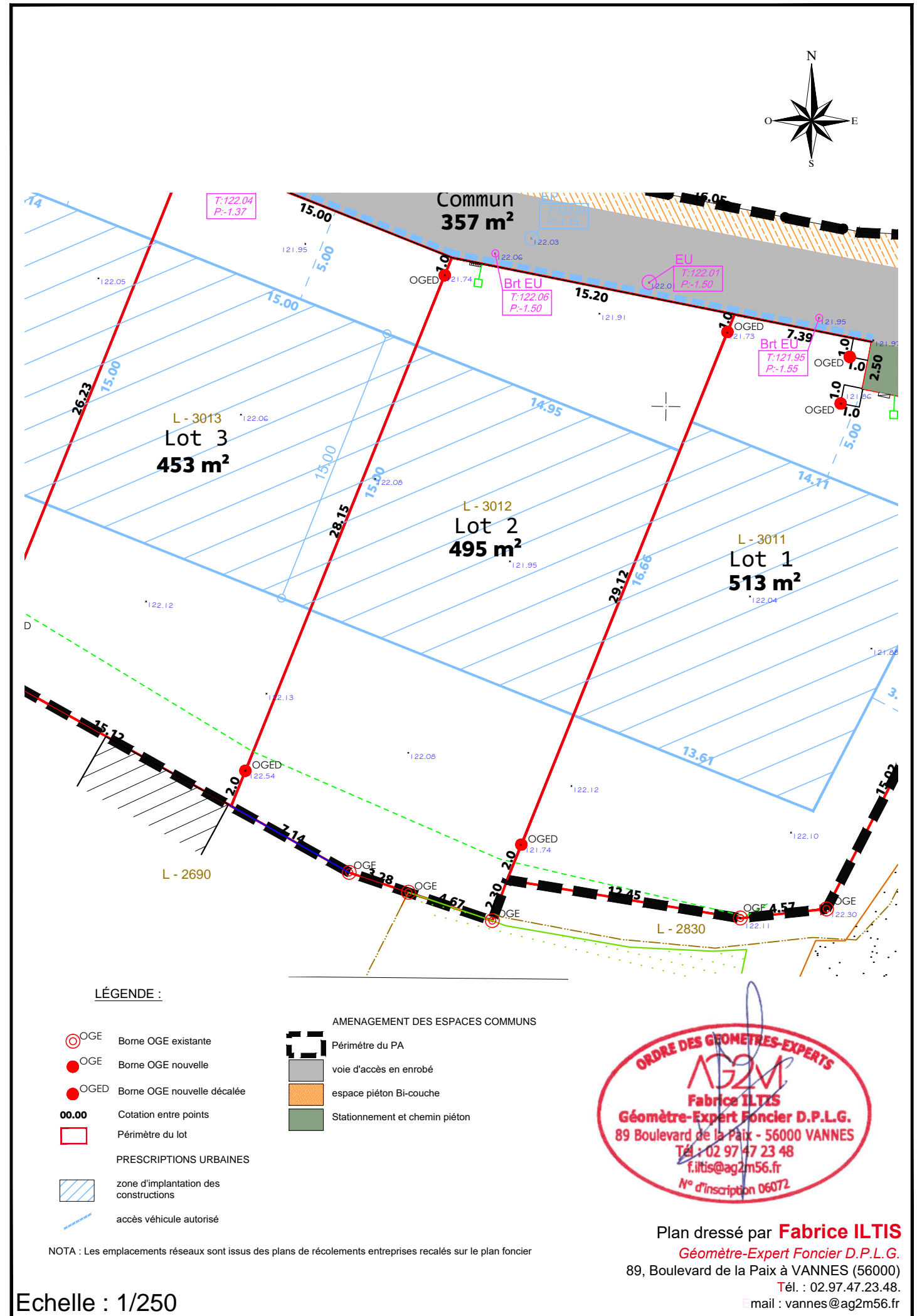
"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage.
Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat."

Descriptif du terrain :

Lot n°2
 Section L n°3012
 Superficie : 495 m²
 Surface de plancher : 200 m²



Plan dressé par **Fabrice ILTIS**
 Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
 89, Boulevard de la Paix à VANNES (56000)
 Tél. : 02.97.47.23.48.
 mail : vannes@ag2m56.fr



LÉGENDE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Borne OGC existante Borne OGC nouvelle Borne OGC nouvelle décalée 00.00 Cotation entre points Périmètre du lot PRESCRIPTIONS URBAINES zone d'implantation des constructions accès véhicule autorisé | <p>AMENAGEMENT DES ESPACES COMMUNS</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre du PA voie d'accès en enrobé espace piéton Bi-couche Stationnement et chemin piéton |
|---|---|

NOTA : Les emplacements réseaux sont issus des plans de récolements entreprises recalés sur le plan foncier



Plan dressé par **Fabrice ILTIS**
 Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
 89, Boulevard de la Paix à VANNES (56000)
 Tél. : 02.97.47.23.48.
 mail : vannes@ag2m56.fr